

Portage à domicile

Finalité

Maintenir le lien social et l'accès à la culture des seniors en perte d'autonomie

Objectif

Mettre en place un service de portage à domicile dans une commune (ou sur un territoire)

Action

1. Public visé :

Seniors isolés ou en perte d'autonomie

2. Descriptif de l'action :

- Proposer un portage à domicile aux personnes en perte d'autonomie
- Sélectionner les personnes âgées à visiter en accord avec leurs proches
- En lien avec les partenaires associés, recruter les personnes qui assureront ces visites
- Définir des règles de déontologie
- Identifier les besoins matériels
- Communiquer autour du service proposé
- Définir la fréquence et la durée des visites
- Définir les modalités de prêt des documents
- Signer une charte à 3 (visiteur, personne âgée et aidant familial)

3. Résultats attendus :

- Satisfaire les personnes âgées isolées dans leurs besoins culturels
- Permettre aux personnes âgées de conserver un lien social et une activité/tonicité intellectuelle

4. Pilote de l'action et partenaires associés :

- Au sein de l'équipe de la bibliothèque : pilote de l'action + volontaires formés à ce type de mission
- Partenaires associés potentiels :
 - élus, CCAS, services sociaux du Conseil Départemental du Bas-Rhin : assistantes sociales, ESPAS senior...
 - personnes de l'action sociale : service à la personne des communautés des communes, visiteurs à domicile...
 - aidants familiaux
 - associations intervenant auprès des personnes âgées : portage de repas, animation culturelle...

- clubs du 3ème âge, associations de retraités
- la paroisse, les voisins...
- La Poste via le facteur dont les missions évoluent
- les cabinets médicaux et maisons de santé

5. Prérequis nécessaires :

- Etablir un constat : population âgée dans la commune, services sociaux, associations intervenant auprès des personnes âgées, clubs du 3è âge....
- Evaluer les besoins selon le nombre de personnes âgées que l'on veut toucher :
 - besoins humains (personnel : type et nombre, volume horaire...prévoir des formations)
 - besoins financiers : coût du service, assurance...
 - besoins logistiques : véhicule, matériel, espace de stockage
- Contacter les partenaires possibles, convenir des modalités et établir une convention
- Communiquer sur ce service
 - via les services de la commune : bulletin municipal, affiches, journal...courrier personnalisé envoyé à chaque personne concernée.
 - via la bibliothèque : affichettes, recontacter les personnes âgées inscrites à la bibliothèque, mais ne la fréquentant plus, etc.

6. Echéancier :

Echéancier des diverses étapes.

7. Budget prévisionnel :

8. Indicateurs d'évaluation :

Résultats obtenus : nombre personnes touchées, régularité des visites, nombre de documents apportés, satisfaction des personnes touchées, impacts pour la bibliothèque, pour le partenaire...